

FORMATION DES ÉLUS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

RENOUVELLEMENT

OBJECTIFS

- Prendre du recul sur son mandat et optimiser ses pratiques au sein de son périmètre d'intervention
- Actualiser ses connaissances en tant que membre du CSE et acteur essentiel de la démarche de prévention
- Optimiser le fonctionnement de son CSE et s'approprier le mandat sous tous ses aspects
- Approfondir certaines thématiques spécifiques intéressant les participants

PROGRAMME

- Retours d'expériences et cadrage de la formation
- Réaliser un retour d'expériences sur les difficultés rencontrées par les participants dans l'exercice de leur mandat
- Identifier les attentes spécifiques de chacun des participants quant à la formation
- Dégager des axes communs d'approfondissement de thématiques à intégrer à la formation
- Actualiser ses connaissances et s'inscrire en tant qu'acteur essentiel de la démarche de prévention
- Faire le point sur les prérogatives et moyens du CSE en y intégrant des récentes évolutions de la réglementation en Sante Sécurité au Travail
- Connaître ses obligations et responsabilités en tant que membres du CSE au regard de celles des salariés et de l'employeur
- S'inscrire en tant qu'acteur essentiel de la démarche globale de prévention des risques en adaptant ses interventions à son contexte et à son secteur d'activité et en perfectionnant ses pratiques : droit d'alerte, expertise, inspection, enquête, ...



PUBLIC

Membre du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou suppléant



PRÉ-REQUIS

Avoir effectué au moins un mandat de membre du CSE et avoir suivi une formation initiale de membre du CSE en SSCT de 5 jours



DURÉE ET PARTICIPANTS

3 jours (21 heures)



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation

04 76 55 60 38 06 50 80 31 16 06 48 08 86 08

alpesformations.fr



contact@alpesformations.fr



FORMATION DES ÉLUS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

RENOUVELLEMENT

REVISITER LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CSE ET ASSEOIR SON POSITIONNEMENT

- Mettre en place ou réactualiser le règlement intérieur du CSE comme base de son fonctionnement et rendu obligatoire
- Dépasser le cadre législatif et réglementaire du fonctionnement du CSE afin de s'adapter à son périmètre d'intervention et au contexte socioéconomique de l'Entreprise
- Travailler son positionnement en tant qu'acteur incontournable du dialogue social et partenaire des différents acteurs de la prévention

VALIDATION DES ACQUIS ET PROGRAMMATION D'ACTIONS À MENER SUITE À LA FORMATION

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation active et participative
- Quiz, études de cas, jeux, échanges d'expériences
- Mises en situation
- Évaluation des acquis (questionnaire)



PUBLIC

Membre du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou suppléant



PRÉ-REQUIS

Avoir effectué au moins un mandat de membre du CSE et avoir suivi une formation initiale de membre du CSE en SSCT de 5 jours



3 jours (21 heures)



Remise d'une attestation individuelle de formation

